

L'enjeu du scrutin des élections municipales des 15 et 22 mars prochain est déterminant, qu'il s'agisse de la qualité des infrastructures cyclables et piétonnes, de l'amélioration du cadre de vie, mais aussi du pouvoir d'achat auquel contribuent les mobilités actives.

Un collectif de cinq associations s'est concerté pour donner la parole aux candidats et candidates des principales communes de la communauté d'agglomération de Saumur-Val-de-Loire :



La démarche de ce collectif revêt un caractère exclusivement non partisan ; elle se trouve motivée

par la seule nécessité d'enrichir le débat sur la mobilité, la transformation des espaces publics et la sécurisation des déplacements actifs.

Pour satisfaire cet objectif un questionnaire a été adressé à l'ensemble des candidats et candidates d'Allonnes, Doué-en-Anjou, Longué-Jumelles, Montreuil-Bellay et Saumur. Dans ces communes, sur 13 listes en lice, 9 ont répondu et marqué ainsi de l'intérêt pour les questions de mobilité active.

Les résultats complets de l'enquête conduite entre le dimanche 15 février et le vendredi 6 mars sont rendus publics, ville par ville, dans le dossier que vous propose Place Au Vélo en Saumurois.

## Les réponses du sondage ville par ville

L'ordre d'apparition des listes qui vous est proposé pour la consultation du présent sondage est celui dans lequel les listes se sont fait connaître au cours de la campagne :

Il ne s'agit donc pas de l'ordre fixé par arrêté préfectoral n°DRAJ/BRE-2026-39 du 27 février 2026 relatif aux listes des candidatures régulièrement enregistrées.

Il ne s'agit pas pas non plus d'un classement ou d'une quelconque appréciation de valeur entre les différentes réponses apportées par les listes consultées.

Pour consulter les réponses des candidats et candidates de votre commune, cliquez sur le nom de celle-ci pour déployer le questionnaire.

- LES RÉSULTATS À **SAUMUR**

### 1 . Diagnostic sur la mobilité active

*La **mobilité active** désigne les modes de déplacement utilisant la **force motrice humaine**, comme la **marche à pied** et le **vélo**, avec ou sans assistance motorisée, contribuant à une mobilité plus saine et écologique.*

1.1 En quelques mots, comment percevez-vous la mobilité à pied et à vélo dans votre commune et son agglomération ?

**AGIR - Un nouveau chapitre**  
Jackie GOULET  
CLAISSE

La place des mobilités douces a progressivement augmenté sur l'ensemble de la Ville de Saumur, grâce à une politique globale : l'aménagement urbain, la piétonnisation du cœur de ville et la création d'une véritable offre de services en matière de mobilités douces. Depuis une dizaine d'années, le cœur de ville s'est largement apaisé et piétonnisé, avec des axes entiers désormais réservés, toute la journée ou en partie, aux piétons et aux vélos (axe Roosevelt-Bilange, quartier Saint-Jean, rue Saint-Nicolas, place Saint-Pierre...).

Cette centralité douce est petit à petit complétée par l'aménagement des axes traversants, nord-sud (Saint-Lambert/Bagneux : route de Rouen, les Ponts, pont Fouchard...) et est-ouest (Saint-Hilaire/Dampierre : route de Gennes, rues Ackerman-Palustre, pont Pompidou, quai Carnot, itinéraire Loire à vélo...) et de rues très empruntées (rue du Docteur Peton, rue Lamartine, route de Fontevraud...). A ces aménagements, l'on peut ajouter la limitation de la vitesse de circulation (zones 30 entre les Ponts ou à Bagneux et zones 20 dans certaines rues très fréquentées comme la rue du Portail Louis).

En complément de cette transformation urbaine qui se fait sur le temps long, la Ville de Saumur et l'Agglomération ont porté depuis plusieurs années une politique ambitieuse en matière d'offre de services : location de vélos longue durée (vélos électriques, vélos cargos), installation de vélos en libre service (avec le déploiement de nouvelles bornes ces dernières semaines), multiplication du mobilier vélos (arceaux, box, etc...). Indéniablement, la mobilité à pied ou à vélo a largement évolué durant ces dernières années, s'inscrivant durablement dans l'espace urbain mais aussi dans les pratiques des Saumurois.

**SAUMUR AU CŒUR**  
Bertrand  
CHANDOUINEAU

Difficile compte tenu des aménagements insuffisants ou en très mauvais état et d'un schéma de circulation dans la ville encore trop inadapté.

**Mieux Vivre à Saumur**  
Séverine LÉCUYER

Inadapté pour une ville comme Saumur

**SAUMUR CITOYENNE SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE**  
Isabelle PUCELLE

La mobilité à vélo à Saumur est en développement. De plus en plus de personnes utilisent le vélo pour leur trajet quotidien et ce malgré un aménagement pas toujours favorable voire même des fois dangereux. Pour résumer notre impression : l'usage se développe mais les infrastructures ne suivent pas. Pour ce qui est des déplacements à pied cela reste plus anecdotique.

**1.2 Dans le mandat qui vient, vous engagez-vous à déployer localement le schéma directeur cyclable de la communauté d'agglomération Saumur-Val-de-Loire ?**

*Le schéma directeur cyclable porté par la communauté d'agglomération Saumur-Val-de-Loire se décline en trois axes (aménager un territoire cyclable, développer les services de l'écosystème vélo, développer la communication autour du vélo). Il intègre de nombreuses actions pour rendre la pratique du vélo sécurisée et confortable pour les trajets du quotidien, tel qu'assurer la bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles, réaliser un plan de jalonnement pour faciliter les déplacements cyclables, créer un Réseau Express Vélo (REV) ...*

En consultation sur :

[https://www.saumurvaldeloire.fr/images/SDC\\_CASVL\\_Plan-actions\\_phase3\\_VF\\_comp.pdf](https://www.saumurvaldeloire.fr/images/SDC_CASVL_Plan-actions_phase3_VF_comp.pdf)

	OUI	NON	ne se prononce pas
<b>AGIR - Un nouveau chapitre</b> Jackie GOULET CLAISSE	X		
<b>SAUMUR AU CŒUR</b> Bertrand CHANDOUINEAU	X		
<b>Mieux Vivre à Saumur</b> Séverine LÉCUYER	X		
<b>SAUMUR CITOYENNE SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE</b> Isabelle PUCELLE	X		

### 1.3 Dans le mandat qui vient, s'il existe, vous engagez-vous à déployer le schéma local des mobilités actives ou le plan vélo de votre commune ?

	OUI	NON	ne se prononce pas
<b>AGIR - Un nouveau chapitre</b> Jackie GOULET CLAISSE	X		
<b>SAUMUR AU CŒUR</b> Bertrand CHANDOUINEAU	X		
<b>Mieux Vivre à Saumur</b> Séverine LÉCUYER	X		
<b>SAUMUR CITOYENNE SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE</b> Isabelle PUCELLE	X		

### Si vous souhaitez aller plus loin, sur quels points ?

<b>AGIR - Un nouveau chapitre</b> Jackie GOULET CLAISSE	<p>Trois axes seront tout particulièrement développés - dans la continuité de l'ensemble des réalisations des dernières années -, dans l'idée de transformer progressivement Saumur en une « ville-vélo » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'aménagement, avec l'augmentation du nombre de pistes cyclables (par exemple : rue du Pont Fouchard, liaison Saint-Hilaire/Petit Souper/IFCE, avenue David d'Angers...) et l'amélioration des connexions entre elles. L'on sait que la mobilité cyclable demande de la continuité, pour des raisons pratiques et de sécurité. C'est cette continuité qui est aujourd'hui la plus difficile à réaliser, pour des raisons le plus souvent techniques (ronds-points, carrefours, rupture urbaine, etc...). Il nous faut donc travailler précisément sur cette exigence de continuité et trouver les solutions urbaines adaptées.</li> <li>• L'augmentation de l'offre de services, en lien avec la communauté d'agglomération, avec notamment la location de vélos-cargos libres, l'augmentation de la flotte de vélos électriques en location longue durée et l'augmentation, si besoin, de la flotte de vélos en libre service.</li> <li>• La multiplication du mobilier vélos : arceaux, box sécurisés, bornes de réparation...</li> </ul>
<b>SAUMUR AU CŒUR</b> Bertrand CHANDOUINEAU	<p>Refonte du schéma de circulation de la ville de Saumur en réservant des pistes sécurisées pour l'usage du vélo, en particulier dans les rues les plus étroites et/ou les plus passantes de la ville. Diminution de la taille des véhicules de transport en commun et du poids des véhicules de livraison dans Saumur.</p>
<b>Mieux Vivre à Saumur</b> Séverine LÉCUYER	<p>Évaluer l'existant en aide avec votre association afin de pouvoir établir un vrai plan vélo.</p>

**SAUMUR CITOYENNE  
SOCIALE ET  
ÉCOLOGIQUE**  
Isabelle PUCELLE

Nous travaillerons sur les ruptures de connectivité dans le schéma cyclable local. Par exemple lorsqu'une piste cyclable s'arrête brutalement cela peut mettre en difficulté aussi bien les cyclistes que les automobilistes. C'est un point trop souvent négligé dans la conception d'un réseau cyclable. Nous aurons aussi à cœur de répertorier les lieux où la cohabitation vélo et voiture est compliquée voire dangereuse pour chercher avec les usagers des solutions pérennes et au plus près des besoins des usagers.

#### 1.4 Pour évaluer et piloter votre politique cyclable, mettez-vous en place des compteurs de fréquentation ?

	OUI	NON	ne se prononce pas
<b>AGIR - Un nouveau chapitre</b> Jackie GOULET CLAISSE	X		
<b>SAUMUR AU CŒUR</b> Bertrand CHANDOUINEAU	X		
<b>Mieux Vivre à Saumur</b> Séverine LÉCUYER	X		
<b>SAUMUR CITOYENNE SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE</b> Isabelle PUCELLE			X

## 2 . Sécurité : attente numéro 1 des cyclistes

### 2.1 L'enjeu des coupures urbaines

*Un réseau sans coupure urbaine est un réseau **continu** et **sécurisé**, comprenant des axes soit aménagés, soit à très faible trafic motorisé.*

*Se déplacer à vélo ne devrait jamais être un acte de courage. Pourtant, plus de 3 cyclistes sur 4 déclarent avoir subi au moins une violence motorisée (frôlements, agressions verbales, comportements dangereux). Les femmes sont encore plus exposées. Apaiser la circulation, c'est protéger tout le monde . Dans les villes ayant généralisé le 30 km/h, les accidents graves baissent de 20 à 40 % selon les territoires. Créer des itinéraires sûrs et continus, c'est permettre à chacun - enfants, seniors, familles - de se déplacer sereinement dans sa commune.*

#### Dans la mesure où les collégiens devraient pouvoir aller en sécurité au collège, vous engagez-vous à pallier aux coupures urbaines ?

*Place au vélo propose une carte qui permet de voir la zone d'accessibilité des collèges, à moins de 20 minutes à vélo :*

<https://placeauveloensaumurois.fr/au-college-en-20-minutes-a-velo/>

	OUI	NON	ne se prononce pas
<b>AGIR - Un nouveau chapitre</b> Jackie GOULET CLAISSE	X		

	OUI	NON	ne se prononce pas
<b>SAUMUR AU CŒUR</b> Bertrand CHANDOUINEAU		X	
<b>Mieux Vivre à Saumur</b> Séverine LÉCUYER			X
<b>SAUMUR CITOYENNE SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE</b> Isabelle PUCELLE	X		

Commentaires éventuels :

<b>AGIR - Un nouveau chapitre</b> Jackie GOULET CLAISSE	Comme évoqué plus haut, l'un des trois principaux axes de notre politique en faveur du vélo est bien la création, autant que possible, d'une continuité cyclable dans la ville. Une telle continuité doit non seulement permettre aux collégiens d'aller en sécurité au collège à vélo, mais aussi aux écoliers d'aller à l'école, aux lycéens d'aller au lycée, aux étudiants de rejoindre leur établissement - et à l'ensemble des Saumurois qui souhaitent pouvoir se déplacer à vélo pour travailler, faire leurs courses, sortir le soir, se promener, etc... de pouvoir le faire en toute sécurité et en toute simplicité.  Les pistes cyclables permettant de rejoindre les collèges et lycées de la ville seront isolées du trafic routier principal (pistes cyclables le long du Thouet réaménagées et éclairées, rues au trafic réduit aménagées) après une étude concernant les trajets effectués par la majorité des élèves de chaque établissement (sachant que certains établissements reçoivent des élèves de toute la commune et des communes associées, hors carte scolaire (Sadi Carnot-Jean Bertin, Saint-André, Saint-Louis).
<b>SAUMUR AU CŒUR</b> Bertrand CHANDOUINEAU	
<b>Mieux Vivre à Saumur</b> Séverine LÉCUYER	Il faut déjà faire une audit sérieuse avant de se prononcer.
<b>SAUMUR CITOYENNE SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE</b> Isabelle PUCELLE	C'est une question qui doit être traité au cas par cas. Chaque établissement scolaire est différents et les trajets empruntés par les élèves différent fortement d'un établissement à l'autre. Une même réponse ne saurait être satisfaisante pour tous les établissements. Cette question doit faire partie intégrante du schéma directeur cyclable ou plan vélo de l'agglomération.

## 2.2 Au cours de votre mandat, vous engagez-vous à sécuriser les sites dangereux et accidentogènes qui ont été identifiés par le baromètre vélo ?

*Le baromètre vélo est un outil de démocratie participative mis en place par la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette (FUB), qui donne la parole à tous les citoyens, des métropoles aux petites communes rurales, pour partager leur expérience et ressenti sur leur quotidien à vélo.*

*Dans l'agglomération de Saumur-Val-de-Loire, compte tenu du nombre élevé de cyclistes contributeurs en 2025, les communes suivantes ont été qualifiées : Saumur, Doué-en-Anjou, Montreuil-Bellay, Gennes-Val-de-Loire, Vaudelnay et Vivy. **Au total en 2025, 524 cyclistes de l'agglomération ont contribué à l'enquête de la FUB, ils n'étaient que 265 en 2021, lors de la précédente enquête.***

*Nombre de contributeurs, pour consultation :*

<https://www.barometre-velo.fr/dashboard.php#9.82/47.267/-0.1487>

*Carte des points prioritaires, pour consultation :*

<https://www.barometre-velo.fr/2025/carte/#12.9/47.25726/-0.07094>

	OUI	NON	ne se prononce pas
<b>AGIR - Un nouveau chapitre</b> Jackie GOULET CLAISSE	X		
<b>SAUMUR AU CŒUR</b> Bertrand CHANDOUINEAU	X		
<b>Mieux Vivre à Saumur</b> Séverine LÉCUYER	X		
<b>SAUMUR CITOYENNE SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE</b> Isabelle PUCELLE	X		

### 3 . La vitalité territoriale

**3.1 Augmenterez-vous significativement les stationnements cyclables à proximité immédiate des commerces de proximité, des écoles et des autres services publics (mairie, établissements sportifs, bibliothèques, centres sociaux, ...) ?**

*Le stationnement cyclable est une partie importante de l'aménagement cyclable. La présence de stationnement sécurisé est l'un des facteurs les plus importants dans la décision d'utilisation de la bicyclette comme moyen de transport.*

	OUI	NON	ne se prononce pas
<b>AGIR - Un nouveau chapitre</b> Jackie GOULET CLAISSE	X		
<b>SAUMUR AU CŒUR</b> Bertrand CHANDOUINEAU	X		
<b>Mieux Vivre à Saumur</b> Séverine LÉCUYER	X		
<b>SAUMUR CITOYENNE SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE</b> Isabelle PUCELLE	X		

### 4 . La mobilité active, solution de sobriété

*Le vélo est une solution de sobriété et d'efficacité dans un contexte budgétaire contraint. La France possède l'un des réseaux routiers les plus denses au monde : réutiliser une partie de la voirie existante pour le vélo, c'est possible ! De plus, d'anciennes voies ferrées ou des chemins, une fois aménagés, peuvent aussi relier les centres-villes et centre-bourgs entre eux. Permettre à chacun de choisir sa mobilité, est un enjeu de société.*

*Le coût moyen d'utilisation d'un vélo est de 140€ à 670€ à l'année contre 4500€ pour une voiture. Rappelons aussi que le coût moyen d'une piste cyclable pour une collectivité est 20 fois inférieur à celui d'une route. En France l'entretien des routes coûte plus de 13 milliards d'euros chaque année, alors que le coût social de la*

*sédentarité pèse quant à elle plus de 140 milliards d'euros par an, pour la France.*

**4.1 L'ADEME<sup>1</sup> recommande aux collectivités d'investir 30 € par habitant et par an pour les mobilités actives. À l'échelle de la commune et de l'intercommunalité, quel vous semble être l'effort satisfaisant en faveur des modes actifs, pour réussir une politique de déplacement, tout en améliorant la santé des habitants et en préservant leur pouvoir d'achat ?**

<sup>1</sup> Sources ADEME « Développer le système vélo » :

<https://librairie.ademe.fr/mobilite-et-transports/4425-developper-le-systeme-velo-dans-les-territoires-9791029718083.html#>

	10 € / hab / an	20 € / hab / an	30 € / hab / an	40 € / hab / an
<b>AGIR - Un nouveau chapitre</b> Jackie GOULET CLAISSE		X		
<b>SAUMUR AU CŒUR</b> Bertrand CHANDOUINEAU			X	
<b>Mieux Vivre à Saumur</b> Séverine LÉCUYER			X	
<b>SAUMUR CITOYENNE SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE</b> Isabelle PUCELLE			X	

## 5 . Accès aux services essentiels

*Dans de nombreux territoires, ne pas avoir de voiture signifie ne pas pouvoir se déplacer. 75 % des habitantes et habitants des communes rurales n'ont pas d'autre choix que la voiture individuelle, faute d'alternative.*

*Pourtant, le vélo est la solution la plus simple pour la majorité des trajets du quotidien : boulangerie, école, médecin, gare... Plus de la moitié des déplacements font moins de 5 km y compris en zone rurale (une distance idéale pour le vélo).*

**5.1 Vous engagez-vous à soutenir la planification et la réalisation d'un maillage continu et structurant d'un réseau cyclable sécurisé dans votre commune et l'agglomération ?**

	OUI	NON	ne se prononce pas
<b>AGIR - Un nouveau chapitre</b> Jackie GOULET CLAISSE	X		
<b>SAUMUR AU CŒUR</b> Bertrand CHANDOUINEAU	X		
<b>Mieux Vivre à Saumur</b> Séverine LÉCUYER	X		
<b>SAUMUR CITOYENNE SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE</b> Isabelle PUCELLE	X		

### 5.2 Vous engagez-vous à accompagner la création d'un atelier d'auto-réparation de vélo dans votre commune ?

	OUI	NON	ne se prononce pas
<b>AGIR - Un nouveau chapitre</b> Jackie GOULET CLAISSE	X		
<b>SAUMUR AU CŒUR</b> Bertrand CHANDOUINEAU	X		
<b>Mieux Vivre à Saumur</b> Séverine LÉCUYER			X
<b>SAUMUR CITOYENNE SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE</b> Isabelle PUCELLE	X		

### 5.3 Vous engagez-vous à mettre en place au moins une borne de réparation et pompe en libre service ?

	OUI	NON	ne se prononce pas
<b>AGIR - Un nouveau chapitre</b> Jackie GOULET CLAISSE	X		
<b>SAUMUR AU CŒUR</b> Bertrand CHANDOUINEAU	X		
<b>Mieux Vivre à Saumur</b> Séverine LÉCUYER	X		
<b>SAUMUR CITOYENNE SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE</b> Isabelle PUCELLE	X		

### 5.4 En qualité d'élu de l'agglomération, soutiendrez-vous la poursuite du développement du service de vélos de location de longue durée ?

	OUI	NON	ne se prononce pas
<b>AGIR - Un nouveau chapitre</b> Jackie GOULET CLAISSE	X		
<b>SAUMUR AU CŒUR</b> Bertrand CHANDOUINEAU	X		
<b>Mieux Vivre à Saumur</b> Séverine LÉCUYER			X
<b>SAUMUR CITOYENNE SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE</b> Isabelle PUCELLE	X		

## 6 . Accès aux services essentiels

*Imaginez une ville où les trajets courts se font à pieds et à vélo, où les rues appartiennent de nouveau aux habitantes et habitants. Ce sont 70 % des Françaises et Français qui estiment que le développement du vélo rend leur commune plus agréable à vivre. C'est aussi plus de sécurité : dans les villes ayant généralisé le 30 km/h, le nombre d'accidents graves a baissé de 20 à 40 % selon les territoires.*

## 6.1 Est-il important selon vous de rééquilibrer l'espace public pour plus de place pour les mobilités actives ?

	OUI	NON	ne se prononce pas
<b>AGIR - Un nouveau chapitre</b> Jackie GOULET CLAISSE	X		
<b>SAUMUR AU CŒUR</b> Bertrand CHANDOUINEAU	X		
<b>Mieux Vivre à Saumur</b> Séverine LÉCUYER	X		
<b>SAUMUR CITOYENNE SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE</b> Isabelle PUCELLE	X		

## 6.2 Envisagez vous de mettre en place des rues aux écoles ?

*Les « rues aux écoles » consistent en la piétonisation des voies aux abords des écoles. Elles ont notamment vocation à sécuriser le chemin maison-école pour les enfants.*



	OUI	NON	ne se prononce pas
<b>AGIR - Un nouveau chapitre</b> Jackie GOULET CLAISSE	X		
<b>SAUMUR AU CŒUR</b> Bertrand CHANDOUINEAU	X		
<b>Mieux Vivre à Saumur</b> Séverine LÉCUYER	X		
<b>SAUMUR CITOYENNE SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE</b> Isabelle PUCELLE	X		

## 7 . Dialogue citoyen et démocratie locale

*Avec plus de 334 000 réponses récoltées en 2025, dont 524 dans l'agglomération de Saumur-Val-de-Loire, le baromètre vélo permet à chaque municipalité d'écouter ses habitantes et habitants et de construire une politique à partir de leurs besoins.*

*De nombreuses communes, comme Saint-Aubin-de-Médoc, utilisent le vélo comme un vrai levier de dialogue avec les citoyennes et citoyens. À chaque nouveau projet, les élus se déplacent sur site, échangent avec les riverains, qui se sentent écoutés et mieux*

connectés à leurs représentants.

### 7.1 Comment souhaitez-vous impliquer davantage les usagers dans la transition des mobilités ?

	Création d'un comité des mobilités actives, avec les associations d'usagers	Animation d'une réunion publique, à minima annuelle, de suivi des projets d'aménagements cyclable et piétons	Rendre public le plan communal des mobilités actives	Lancement d'une campagne de communication en faveur des mobilités actives	Publication des jeux de données cyclables sur la plateforme data.gouv.fr (position des arceaux, position des M12, localisation des infrastructures cyclables, ...)
<b>AGIR - Un nouveau chapitre</b> Jackie GOULET CLAISSE			X	X	X
<b>SAUMUR AU CŒUR</b> Bertrand CHANDOUINEAU	X	X	X	X	X
<b>Mieux Vivre à Saumur</b> Séverine LÉCUYER	X	X	X	X	
<b>SAUMUR CITOYENNE SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE</b> Isabelle PUCELLE	X	X	X	X	X

## 8 . Et finalement ...

8.1 Et finalement, quel sera votre projet phare à mettre en avant pour le prochain mandat en faveur des mobilités actives ?

- Quatre espaces majeurs de la Ville, structurants en matière de mobilité, seront réaménagés durant le prochain mandat : l'avenue du Général de Gaulle entre les Ponts, l'avenue du Pont Fouchard à Bagneux, les quais de Loire et l'ensemble des bords du Thouet.
- Ces quatre espaces sont à la fois des lieux de vie et des lieux de passage : traversée de l'île pour rejoindre le nord et le sud de Saumur ; traversée de Bagneux pour rejoindre Distré ou le cœur de ville de Saumur ; traversée par les bords du Thouet pour rejoindre le Chemin Vert, Bagneux, Saint-Hilaire ou le cœur de ville (et les quais de Loire) ; et traversée est-ouest du cœur de ville, du quartier du Fenêt jusqu'aux bords du Thouet par les quais. Les quatre chantiers qui réinventeront totalement ces quatre espaces auront en commun de donner une place privilégiée aux mobilités douces :
- Réduction de la place de la voiture (réduction de la largeur des routes, limitation de la vitesse, etc...) et même, pour les bords du Thouet, fermeture de l'accès aux véhicules ;
  - Création de pistes cyclables sécurisées ;
  - Installation de nouveaux mobiliers vélos ;
  - Création d'espaces publics apaisés (places de village, etc...), qui doivent permettre à tous les publics (cyclistes, sportifs, familles, enfants, promeneurs, touristes...) de s'approprier pleinement la Ville, en toute sécurité.
- AGIR - Un nouveau chapitre**  
Jackie GOULET  
CLAISSE
- SAUMUR AU CŒUR**  
Bertrand  
CHANDOUINEAU
- Mieux Vivre à Saumur**  
Séverine LÉCUYER
- SAUMUR CITOYENNE SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE**  
Isabelle PUCELLE
- Un centre d'accueil du vélo (des Saumurois et des visiteurs), annexe de l'office du tourisme, pour garer les vélos, disposer d'une bagagerie, d'atelier de réparation, d'orientation touristique, à l'emplacement actuel des halles place Saint-Pierre.
- Auditer les voies cyclables existantes, s'aider des associations comme la votre pour trouver les solutions et avancer sur le développement de la mobilité vélo en toute sécurité. Et d'ici la fin du mandat espérer d'avoir au moins les 3/4 des voies cyclables déjà existantes digne de se nom.
- Trois projets au niveau de Saumur, autour d'une mobilité plus respectueuse de notre environnement, nous tiennent particulièrement à cœur : - démocratiser toujours plus l'accès au vélo, pour que l'usage du vélo devienne un réflexe chez les Saumurois (comme par exemple élargir l'offre d'intervention en milieu scolaire au-delà du SRAV). - proposer des événements festifs et populaire autour du vélo à destination des Saumurois (et non pas à destination de touristes comme Anjou Vélo Vintage). - développer les véhicules intermédiaires, chaînon manquant entre le voiture et le vélo. Pour ce qui est de l'agglomération, nos élu.e.s se mobiliseront pour améliorer la connectivité entre les différentes communes de l'agglomération.

#### • LES RÉSULTATS À *DOUÉ-EN-ANJOU*

Aucune liste de la commune de Doué-en-Anjou n'a souhaité répondre aux sollicitations du collectif malgré nos relances. La mobilité active ne semble pas être un enjeu sur cette commune.

## 1 . Diagnostic sur la mobilité active

*La mobilité active désigne les modes de déplacement utilisant la force motrice humaine, comme la marche à pied et le vélo, avec ou sans assistance motorisée, contribuant à une mobilité plus saine et écologique.*

**1.1 En quelques mots, comment percevez-vous la mobilité à pied et à vélo dans votre commune et son agglomération ?**

Liste 1

Liste 2

**1.2 Dans le mandat qui vient, vous engagez-vous à déployer localement le schéma directeur cyclable de la communauté d'agglomération Saumur-Val-de-Loire ?**

*Le schéma directeur cyclable porté par la communauté d'agglomération Saumur-Val-de-Loire se décline en trois axes (aménager un territoire cyclable, développer les services de l'écosystème vélo, développer la communication autour du vélo). Il intègre de nombreuses actions pour rendre la pratique du vélo sécurisée et confortable pour les trajets du quotidien, tel qu'assurer la bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles, réaliser un plan de jalonnement pour faciliter les déplacements cyclables, créer un Réseau Express Vélo (REV) ...*

En consultation sur :

[https://www.saumurvaldeloire.fr/images/SDC\\_CASVL\\_Plan-actions\\_phase3\\_VF\\_comp.pdf](https://www.saumurvaldeloire.fr/images/SDC_CASVL_Plan-actions_phase3_VF_comp.pdf)

**OUI NON ne se prononce pas**

Liste 1

Liste 2

**1.3 Dans le mandat qui vient, s'il existe, vous engagez-vous à déployer le schéma local des mobilités actives ou le plan vélo de votre commune ?**

**OUI NON ne se prononce pas**

Liste 1

Liste 2

**Si vous souhaitez aller plus loin, sur quels points ?**

Liste 1

Liste 2

**1.4 Pour évaluer et piloter votre politique cyclable, mettez-vous en place des compteurs de fréquentation ?**

**OUI NON ne se prononce pas**

Liste 1

Liste 2

## 2 . Sécurité : attente numéro 1 des cyclistes

### 2.1 L'enjeu des coupures urbaines

*Un réseau sans coupure urbaine est un réseau **continu** et **sécurisé**, comprenant des axes soit aménagés, soit à très faible trafic motorisé.*

*Se déplacer à vélo ne devrait jamais être un acte de courage. Pourtant, plus de 3 cyclistes sur 4 déclarent avoir subi au moins une violence motorisée (frôlements, agressions verbales, comportements dangereux). Les femmes sont encore plus exposées. Apaiser la circulation, c'est protéger tout le monde . Dans les villes ayant généralisé le 30 km/h, les accidents graves baissent de 20 à 40 % selon les territoires. Créer des itinéraires sûrs et continus, c'est permettre à chacun - enfants, seniors, familles - de se déplacer sereinement dans sa commune.*

**Dans la mesure où les collégiens devraient pouvoir aller en sécurité au collège, vous engagez-vous à pallier aux coupures urbaines ?**

*Place au vélo propose une carte qui permet de voir la zone d'accessibilité des collèges, à moins de 20 minutes à vélo :*

<https://placeauveloensaumurois.fr/au-college-en-20-minutes-a-velo/>

**OUI NON ne se prononce pas**

Liste 1

Liste 2

Commentaires éventuels :

Liste 1

Liste 2

**2.2 Au cours de votre mandat, vous engagez-vous à sécuriser les sites dangereux et accidentogènes qui ont été identifiés par le baromètre vélo ?**

*Le baromètre vélo est un outil de démocratie participative mis en place par la Fédération Française des Usagers et Usagères de la Bicyclette (FUB), qui donne la parole à tous les citoyens, des métropoles aux petites communes rurales, pour partager leur expérience et ressenti sur leur quotidien à vélo.*

*Dans l'agglomération de Saumur-Val-de-Loire, compte tenu du nombre élevé de cyclistes contributeurs en 2025, les communes suivantes ont été qualifiées : Saumur, Doué-en-Anjou, Montreuil-Bellay, Gennes-Val-de-Loire, Vaudelnay et Vivy. **Au total en 2025, 524 cyclistes de l'agglomération ont contribué à l'enquête de la FUB, ils n'étaient que 265 en 2021, lors de la précédente enquête.***

Nombre de contributeurs, pour consultation :

<https://www.barometre-velo.fr/dashboard.php#9.82/47.267/-0.1487>

Carte des points prioritaires, pour consultation :

<https://www.barometre-velo.fr/2025/carte/#12.9/47.25726/-0.07094>

**OUI NON ne se prononce pas**

Liste 1

Liste 2

### 3 . La vitalité territoriale

**3.1 Augmenterez-vous significativement les stationnements cyclables à proximité immédiate des commerces de proximité, des écoles et des autres services publics (mairie, établissements sportifs, bibliothèques, centres sociaux, ...) ?**

*Le stationnement cyclable est une partie importante de l'aménagement cyclable. La présence de stationnement sécurisé est l'un des facteurs les plus importants dans la décision d'utilisation de la bicyclette comme moyen de transport.*

**OUI NON ne se prononce pas**

Liste 1

Liste 2

### 4 . La mobilité active, solution de sobriété

*Le vélo est une solution de sobriété et d'efficacité dans un contexte budgétaire contraint. La France possède l'un des réseaux routiers les plus denses au monde : réutiliser une partie de la voirie existante pour le vélo, c'est possible ! De plus, d'anciennes voies ferrées ou des chemins, une fois aménagés, peuvent aussi relier les centres-villes et centre-bourgs entre eux. Permettre à chacun de choisir sa mobilité, est un enjeu de société.*

*Le coût moyen d'utilisation d'un vélo est de 140€ à 670€ à l'année contre 4500€ pour une voiture. Rappelons aussi que le coût moyen d'une piste cyclable pour une collectivité est 20 fois inférieur à celui d'une route. En France l'entretien des routes coûte plus de 13 milliards d'euros chaque année, alors que le coût social de la sédentarité pèse quant à elle plus de 140 milliards d'euros par an, pour la France.*

**4.1 L'ADEME<sup>1</sup> recommande aux collectivités d'investir 30 € par habitant et par an pour les mobilités actives. À l'échelle de la commune et de l'intercommunalité, quel vous semble être l'effort**

satisfaisant en faveur des modes actifs, pour réussir une politique de déplacement, tout en améliorant la santé des habitants et en préservant leur pouvoir d'achat ?

1 Sources ADEME « Développer le système vélo » :

<https://librairie.ademe.fr/mobilite-et-transports/4425-developper-le-systeme-velo-dans-les-territoires-9791029718083.html#>

10 € / hab / an 20 € / hab / an 30 € / hab / an 40 € / hab / an

Liste 1

Liste 2

## 5 . Accès aux services essentiels

*Dans de nombreux territoires, ne pas avoir de voiture signifie ne pas pouvoir se déplacer. 75 % des habitantes et habitants des communes rurales n'ont pas d'autre choix que la voiture individuelle, faute d'alternative.*

*Pourtant, le vélo est la solution la plus simple pour la majorité des trajets du quotidien : boulangerie, école, médecin, gare... Plus de la moitié des déplacements font moins de 5 km y compris en zone rurale (une distance idéale pour le vélo).*

**5.1 Vous engagez-vous à soutenir la planification et la réalisation d'un maillage continu et structurant d'un réseau cyclable sécurisé dans votre commune et l'agglomération ?**

OUI NON ne se prononce pas

Liste 1

Liste 2

**5.2 Vous engagez-vous à accompagner la création d'un atelier d'auto-réparation de vélo dans votre commune ?**

OUI NON ne se prononce pas

Liste 1

Liste 2

**5.3 Vous engagez-vous à mettre en place au moins une borne de réparation et pompe en libre service ?**

OUI NON ne se prononce pas

Liste 1

Liste 2

**5.4 En qualité d'élus de l'agglomération, soutiendrez-vous la poursuite du développement du service**

de vélos de location de longue durée ?

**OUI NON ne se prononce pas**

Liste 1

Liste 2

## 6 . Accès aux services essentiels

*Imaginez une ville où les trajets courts se font à pieds et à vélo, où les rues appartiennent de nouveau aux habitantes et habitants. Ce sont 70 % des Françaises et Français qui estiment que le développement du vélo rend leur commune plus agréable à vivre. C'est aussi plus de sécurité : dans les villes ayant généralisé le 30 km/h, le nombre d'accidents graves a baissé de 20 à 40 % selon les territoires.*

**6.1 Est-il important selon vous de rééquilibrer l'espace public pour plus de place pour les mobilités actives ?**

**OUI NON ne se prononce pas**

Liste 1

Liste 2

**6.2 Envisagez vous de mettre en place des rues aux écoles ?**

*Les « rues aux écoles » consistent en la piétonisation des voies aux abords des écoles. Elles ont notamment vocation à sécuriser le chemin maison-école pour les enfants.*



**OUI NON ne se prononce pas**

Liste 1

Liste 2

## 7 . Dialogue citoyen et démocratie locale

*Avec plus de 334 000 réponses récoltées en 2025, dont 524 dans l'agglomération de Saumur-Val-de-Loire, le baromètre vélo permet à chaque municipalité d'écouter ses habitantes et habitants et de construire une politique à partir de leurs besoins.*

*De nombreuses communes, comme Saint-Aubin-de-Médoc, utilisent le vélo comme un vrai levier de dialogue avec les citoyennes et citoyens. À chaque nouveau projet, les élus se déplacent sur site, échangent avec les riverains, qui se sentent écoutés et mieux connectés à leurs représentants.*

### 7.1 Comment souhaitez-vous impliquer davantage les usagers dans la transition des mobilités ?

Création d'un comité des mobilités actives, avec les associations d'usagers

Animation d'une réunion publique, à minima annuelle, de suivi des projets d'aménagements cyclable et piétons

Rendre public le plan communal des mobilités actives

Lancement d'une campagne de communication en faveur des mobilités actives

Publication des jeux de données cyclables sur la plateforme data.gouv.fr (position des arceaux, position des M12, localisation des infrastructures cyclables, ...)

Liste  
1

Liste  
2

## 8 . Et finalement ...

### 8.1 Et finalement, quel sera votre projet phare à mettre en avant pour le prochain mandat en faveur des mobilités actives ?

Liste 1

Liste 2

#### • LES RÉSULTATS À *LONGUÉ-JUMELLES*

Seule la liste « ÉCOUTER CHACUN POUR CONSTRUIRE DEMAIN » a répondu aux sollicitations du collectif et ce malgré nos relances.

## 1 . Diagnostic sur la mobilité active

*La **mobilité active** désigne les modes de déplacement utilisant la **force motrice humaine**, comme la **marche à pied** et le **vélo**, avec ou sans assistance motorisée, contribuant à*

*une mobilité plus saine et écologique.*

**1.1 En quelques mots, comment percevez-vous la mobilité à pied et à vélo dans votre commune et son agglomération ?**

**ÉCOUTER CHACUN POUR CONSTRUIRE DEMAIN**  
Vanessa BRAULT

Parcours pas très bien matérialisé au sein de la commune et inexistant pour rejoindre les communes voisines

**Longué-Jumelles, ensemble poursuivons l'action, dessinons l'avenir**  
Frédéric MORTIER

**1.2 Dans le mandat qui vient, vous engagez-vous à déployer localement le schéma directeur cyclable de la communauté d'agglomération Saumur-Val-de-Loire ?**

*Le schéma directeur cyclable porté par la communauté d'agglomération Saumur-Val-de-Loire se décline en trois axes (aménager un territoire cyclable, développer les services de l'écosystème vélo, développer la communication autour du vélo). Il intègre de nombreuses actions pour rendre la pratique du vélo sécurisée et confortable pour les trajets du quotidien, tel qu'assurer la bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles, réaliser un plan de jalonnement pour faciliter les déplacements cyclables, créer un Réseau Express Vélo (REV) ...*

En consultation sur :

[https://www.saumurvaldeloire.fr/images/SDC\\_CASVL\\_Plan-actions\\_phase3\\_VF\\_comp.pdf](https://www.saumurvaldeloire.fr/images/SDC_CASVL_Plan-actions_phase3_VF_comp.pdf)

OUI NON ne se prononce pas

**ÉCOUTER CHACUN POUR CONSTRUIRE DEMAIN**  
Vanessa BRAULT

X

**Longué-Jumelles, ensemble poursuivons l'action, dessinons l'avenir**  
Frédéric MORTIER

**1.3 Dans le mandat qui vient, s'il existe, vous engagez-vous à déployer le schéma local des mobilités actives ou le plan vélo de votre commune ?**

OUI NON ne se prononce pas

**ÉCOUTER CHACUN POUR CONSTRUIRE DEMAIN**  
Vanessa BRAULT

X

**Longué-Jumelles, ensemble poursuivons l'action, dessinons l'avenir**  
Frédéric MORTIER

**Si vous souhaitez aller plus loin, sur quels points ?**

**ÉCOUTER CHACUN POUR CONSTRUIRE DEMAIN**  
Vanessa BRAULT

Longué-Jumelles, ensemble poursuivons l'action, dessinons l'avenir  
Frédéric MORTIER

1.4 Pour évaluer et piloter votre politique cyclable, mettez-vous en place des compteurs de fréquentation ?

OUI NON ne se prononce pas

ÉCOUTER CHACUN POUR CONSTRUIRE DEMAIN  
Vanessa BRAULT

X

Longué-Jumelles, ensemble poursuivons l'action, dessinons l'avenir  
Frédéric MORTIER

## 2 . Sécurité : attente numéro 1 des cyclistes

### 2.1 L'enjeu des coupures urbaines

*Un réseau sans coupure urbaine est un réseau **continu** et **sécurisé**, comprenant des axes soit aménagés, soit à très faible trafic motorisé.*

*Se déplacer à vélo ne devrait jamais être un acte de courage. Pourtant, plus de 3 cyclistes sur 4 déclarent avoir subi au moins une violence motorisée (frôlements, agressions verbales, comportements dangereux). Les femmes sont encore plus exposées. Apaiser la circulation, c'est protéger tout le monde . Dans les villes ayant généralisé le 30 km/h, les accidents graves baissent de 20 à 40 % selon les territoires. Créer des itinéraires sûrs et continus, c'est permettre à chacun - enfants, seniors, familles - de se déplacer sereinement dans sa commune.*

Dans la mesure où les collégiens devraient pouvoir aller en sécurité au collège, vous engagez-vous à pallier aux coupures urbaines ?

*Place au vélo propose une carte qui permet de voir la zone d'accessibilité des collèges, à moins de 20 minutes à vélo :*

<https://placeauveloensaumurois.fr/au-college-en-20-minutes-a-velo/>

OUI NON ne se prononce pas

ÉCOUTER CHACUN POUR CONSTRUIRE DEMAIN  
Vanessa BRAULT

X

Longué-Jumelles, ensemble poursuivons l'action, dessinons l'avenir  
Frédéric MORTIER

Commentaires éventuels :

ÉCOUTER CHACUN POUR CONSTRUIRE DEMAIN  
Vanessa BRAULT

Longué-Jumelles, ensemble poursuivons l'action, dessinons l'avenir  
Frédéric MORTIER

## 2.2 Au cours de votre mandat, vous engagez-vous à sécuriser les sites dangereux et accidentogènes qui ont été identifiés par le baromètre vélo ?

*Le baromètre vélo est un outil de démocratie participative mis en place par la Fédération Française des Usagers et Usagères de la Bicyclette (FUB), qui donne la parole à tous les citoyens, des métropoles aux petites communes rurales, pour partager leur expérience et ressenti sur leur quotidien à vélo.*

*Dans l'agglomération de Saumur-Val-de-Loire, compte tenu du nombre élevé de cyclistes contributeurs en 2025, les communes suivantes ont été qualifiées : Saumur, Doué-en-Anjou, Montreuil-Bellay, Gennes-Val-de-Loire, Vaudelnay et Vivy. **Au total en 2025, 524 cyclistes de l'agglomération ont contribué à l'enquête de la FUB, ils n'étaient que 265 en 2021, lors de la précédente enquête.***

Nombre de contributeurs, pour consultation :

<https://www.barometre-velo.fr/dashboard.php#9.82/47.267/-0.1487>

Carte des points prioritaires, pour consultation :

<https://www.barometre-velo.fr/2025/carte/#12.9/47.25726/-0.07094>

OUI NON ne se prononce pas

ÉCOUTER CHACUN POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Vanessa BRAULT

X

Longué-Jumelles, ensemble poursuivons l'action, dessinons l'avenir  
Frédéric MORTIER

## 3 . La vitalité territoriale

### 3.1 Augmenterez-vous significativement les stationnements cyclables à proximité immédiate des commerces de proximité, des écoles et des autres services publics (mairie, établissements sportifs, bibliothèques, centres sociaux, ...) ?

*Le stationnement cyclable est une partie importante de l'aménagement cyclable. La présence de stationnement sécurisé est l'un des facteurs les plus importants dans la décision d'utilisation de la bicyclette comme moyen de transport.*

OUI NON ne se prononce pas

ÉCOUTER CHACUN POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Vanessa BRAULT

X

Longué-Jumelles, ensemble poursuivons l'action, dessinons l'avenir  
Frédéric MORTIER

## 4 . La mobilité active, solution de sobriété

*Le vélo est une solution de sobriété et d'efficacité dans un contexte budgétaire contraint. La France possède l'un des réseaux routiers les plus denses au monde : réutiliser une partie de la voirie existante pour le vélo, c'est possible ! De plus, d'anciennes voies ferrées ou des chemins, une fois aménagés, peuvent aussi relier les centres-villes et centre-bourgs entre eux. Permettre à chacun de choisir sa mobilité, est un enjeu de société.*

*Le coût moyen d'utilisation d'un vélo est de 140€ à 670€ à l'année contre 4500€ pour une voiture. Rappelons aussi que le coût moyen d'une piste cyclable pour une collectivité est 20 fois inférieur à celui d'une route. En France l'entretien des routes coûte plus de 13 milliards d'euros chaque année, alors que le coût social de la sédentarité pèse quant à elle plus de 140 milliards d'euros par an, pour la France.*

**4.1 L'ADEME<sup>1</sup> recommande aux collectivités d'investir 30 € par habitant et par an pour les mobilités actives. À l'échelle de la commune et de l'intercommunalité, quel vous semble être l'effort satisfaisant en faveur des modes actifs, pour réussir une politique de déplacement, tout en améliorant la santé des habitants et en préservant leur pouvoir d'achat ?**

<sup>1</sup> Sources ADEME « Développer le système vélo » :

<https://bibliothèque.ademe.fr/mobilite-et-transport/4425-developper-le-systeme-velo-dans-les-territoires-9791029718083.html#>

10 € / hab / an	20 € / hab / an	30 € / hab / an	40 € / hab / an
--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

X

**ÉCOUTER CHACUN POUR CONSTRUIRE DEMAIN**

Vanessa BRAULT

**Longué-Jumelles, ensemble poursuivons l'action,  
dessinons l'avenir**

Frédéric MORTIER

## 5 . Accès aux services essentiels

*Dans de nombreux territoires, ne pas avoir de voiture signifie ne pas pouvoir se déplacer. 75 % des habitantes et habitants des communes rurales n'ont pas d'autre choix que la voiture individuelle, faute d'alternative.*

*Pourtant, le vélo est la solution la plus simple pour la majorité des trajets du quotidien : boulangerie, école, médecin, gare... Plus de la moitié des déplacements font moins de 5 km y compris en zone rurale (une distance idéale pour le vélo).*

**5.1 Vous engagez-vous à soutenir la planification et la réalisation d'un maillage continu et**

structurant d'un réseau cyclable sécurisé dans votre commune et l'agglomération ?

OUI NON ne se prononce pas

ÉCOUTER CHACUN POUR CONSTRUIRE DEMAIN

X

Vanessa BRAULT

Longué-Jumelles, ensemble poursuivons l'action, dessinons l'avenir

Frédéric MORTIER

5.2 Vous engagez-vous à accompagner la création d'un atelier d'auto-réparation de vélo dans votre commune ?

OUI NON ne se prononce pas

ÉCOUTER CHACUN POUR CONSTRUIRE DEMAIN

X

Vanessa BRAULT

Longué-Jumelles, ensemble poursuivons l'action, dessinons l'avenir

Frédéric MORTIER

5.3 Vous engagez-vous à mettre en place au moins une borne de réparation et pompe en libre service ?

OUI NON ne se prononce pas

ÉCOUTER CHACUN POUR CONSTRUIRE DEMAIN

X

Vanessa BRAULT

Longué-Jumelles, ensemble poursuivons l'action, dessinons l'avenir

Frédéric MORTIER

5.4 En qualité d' élu de l'agglomération, soutiendrez-vous la poursuite du développement du service de vélos de location de longue durée ?

OUI NON ne se prononce pas

ÉCOUTER CHACUN POUR CONSTRUIRE DEMAIN

X

Vanessa BRAULT

Longué-Jumelles, ensemble poursuivons l'action, dessinons l'avenir

Frédéric MORTIER

## 6 . Accès aux services essentiels

*Imaginez une ville où les trajets courts se font à pieds et à vélo, où les rues appartiennent de nouveau aux habitantes et habitants. Ce sont 70 % des Françaises et Français qui estiment que le développement du vélo rend leur commune plus agréable à vivre. C'est aussi plus de sécurité : dans les villes ayant généralisé le 30 km/h, le nombre d'accidents graves a baissé de 20 à 40 % selon les territoires.*

6.1 Est-il important selon vous de rééquilibrer l'espace public pour plus de place pour les mobilités

actives ?

OUI NON ne se prononce pas

**ÉCOUTER CHACUN POUR CONSTRUIRE DEMAIN**

Vanessa BRAULT

X

**Longué-Jumelles, ensemble poursuivons l'action, dessinons l'avenir**

Frédéric MORTIER

**6.2 Envisagez vous de mettre en place des rues aux écoles ?**

*Les « rues aux écoles » consistent en la piétonisation des voies aux abords des écoles. Elles ont notamment vocation à sécuriser le chemin maison-école pour les enfants.*



OUI NON ne se prononce pas

**ÉCOUTER CHACUN POUR CONSTRUIRE DEMAIN**

Vanessa BRAULT

X

**Longué-Jumelles, ensemble poursuivons l'action, dessinons l'avenir**

Frédéric MORTIER

**7 . Dialogue citoyen et démocratie locale**

*Avec plus de 334 000 réponses récoltées en 2025, dont 524 dans l'agglomération de Saumur-Val-de-Loire, le baromètre vélo permet à chaque municipalité d'écouter ses habitantes et habitants et de construire une politique à partir de leurs besoins.*

*De nombreuses communes, comme Saint-Aubin-de-Médoc, utilisent le vélo comme un vrai levier de dialogue avec les citoyennes et citoyens. À chaque nouveau projet, les élus se déplacent sur site, échangent avec les riverains, qui se sentent écoutés et mieux connectés à leurs représentants.*

**7.1 Comment souhaitez-vous impliquer davantage les usagers dans la transition des mobilités ?**

	Création d'un comité des mobilités actives, avec les associations d'usagers	Animation d'une réunion publique, à minima annuelle, de suivi des projets d'aménagements cyclable et piétons	Rendre public le plan communal des mobilités actives	Lancement d'une campagne de communication en faveur des mobilités actives	Publication des jeux de données cyclables sur la plateforme data.gouv.fr (position des arceaux, position des M12, localisation des infrastructures cyclables, ...)
ÉCOUTER CHACUN POUR CONSTRUIRE DEMAIN Vanessa BRAULT Longué-Jumelles, ensemble poursuivons l'action, dessinons l'avenir Frédéric MORTIER	X	X	X		

ÉCOUTER CHACUN  
POUR  
CONSTRUIRE  
DEMAIN  
Vanessa BRAULT  
Longué-Jumelles,  
ensemble  
poursuivons  
l'action, dessinons  
l'avenir  
Frédéric MORTIER

## 8 . Et finalement ...

### 8.1 Et finalement, quel sera votre projet phare à mettre en avant pour le prochain mandat en faveur des mobilités actives ?

ÉCOUTER CHACUN POUR  
CONSTRUIRE DEMAIN  
Vanessa BRAULT

Tout d'abord, mes réponses ont parfois été réservées en cochant « ne se prononce pas » car je trouve l'idée intéressante mais je ne peux pas à ce jour m'engager sans connaître avec précision les projets déjà engagés, les finances, .... Je souhaiterais surtout :

- installer plus de stationnements vélos
- élargir la possibilité de location de vélo électrique de l'Agglo pour les habitants de Longué-Jumelles
- réfléchir à la sécurisation de l'usage croissant des trottinettes électriques

Longué-Jumelles, ensemble  
poursuivons l'action, dessinons  
l'avenir  
Frédéric MORTIER

#### • LES RÉSULTATS À *GENNES-VAL DE LOIRE*

Seule la liste « UNE NOUVELLE DYNAMIQUE AVEC VOUS ! » a répondu aux sollicitations du collectif et ce malgré nos relances.

# 1 . Diagnostic sur la mobilité active

*La **mobilité active** désigne les modes de déplacement utilisant la **force motrice humaine**, comme la **marche à pied** et le **vélo**, avec ou sans assistance motorisée, contribuant à une mobilité plus saine et écologique.*

**1.1 En quelques mots, comment percevez-vous la mobilité à pied et à vélo dans votre commune et son agglomération ?**

**UNE NOUVELLE DYNAMIQUE AVEC VOUS !**

Pascal VINCENT

C'est un indéniable point faible de la commune.

**Deux rives, un avenir**

Gwénaél VERGER

**1.2 Dans le mandat qui vient, vous engagez-vous à déployer localement le schéma directeur cyclable de la communauté d'agglomération Saumur-Val-de-Loire ?**

*Le schéma directeur cyclable porté par la communauté d'agglomération Saumur-Val-de-Loire se décline en trois axes (aménager un territoire cyclable, développer les services de l'écosystème vélo, développer la communication autour du vélo). Il intègre de nombreuses actions pour rendre la pratique du vélo sécurisée et confortable pour les trajets du quotidien, tel qu'assurer la bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles, réaliser un plan de jalonnement pour faciliter les déplacements cyclables, créer un Réseau Express Vélo (REV) ...*

En consultation sur :

[https://www.saumurvaldeloire.fr/images/SDC\\_CASVL\\_Plan-actions\\_phase3\\_VF\\_comp.pdf](https://www.saumurvaldeloire.fr/images/SDC_CASVL_Plan-actions_phase3_VF_comp.pdf)

OUI NON ne se prononce pas

**UNE NOUVELLE DYNAMIQUE AVEC VOUS !** X

Pascal VINCENT

**Deux rives, un avenir**

Gwénaél VERGER

**1.3 Dans le mandat qui vient, s'il existe, vous engagez-vous à déployer le schéma local des mobilités actives ou le plan vélo de votre commune ?**

OUI NON ne se prononce pas

**UNE NOUVELLE DYNAMIQUE AVEC VOUS !** X

Pascal VINCENT

**Deux rives, un avenir**

Gwénaél VERGER

Si vous souhaitez aller plus loin, sur quels points ?

**UNE NOUVELLE DYNAMIQUE AVEC VOUS !**

Pascal VINCENT

**Deux rives, un avenir**

Gwénaél VERGER

1.4 Pour évaluer et piloter votre politique cyclable, mettez-vous en place des compteurs de fréquentation ?

OUI NON ne se prononce pas

**UNE NOUVELLE DYNAMIQUE AVEC VOUS !**

Pascal VINCENT

X

**Deux rives, un avenir**

Gwénaél VERGER

## 2 . Sécurité : attente numéro 1 des cyclistes

### 2.1 L'enjeu des coupures urbaines

*Un réseau sans coupure urbaine est un réseau **continu** et **sécurisé**, comprenant des axes soit aménagés, soit à très faible trafic motorisé.*

*Se déplacer à vélo ne devrait jamais être un acte de courage. Pourtant, plus de 3 cyclistes sur 4 déclarent avoir subi au moins une violence motorisée (frôlements, agressions verbales, comportements dangereux). Les femmes sont encore plus exposées. Apaiser la circulation, c'est protéger tout le monde . Dans les villes ayant généralisé le 30 km/h, les accidents graves baissent de 20 à 40 % selon les territoires. Créer des itinéraires sûrs et continus, c'est permettre à chacun - enfants, seniors, familles - de se déplacer sereinement dans sa commune.*

Dans la mesure où les collégiens devraient pouvoir aller en sécurité au collège, vous engagez-vous à pallier aux coupures urbaines ?

*Place au vélo propose une carte qui permet de voir la zone d'accessibilité des collèges, à moins de 20 minutes à vélo :*

<https://placeauveloensaumurois.fr/au-college-en-20-minutes-a-velo/>

OUI NON ne se prononce pas

**UNE NOUVELLE DYNAMIQUE AVEC VOUS !**

Pascal VINCENT

X

**Deux rives, un avenir**

Gwénaél VERGER

Commentaires éventuels :

**UNE NOUVELLE DYNAMIQUE AVEC VOUS !** Les pistes cyclables s'arrêtent à la fin des ponts des  
Pascal VINCENT Rosiers sur Loire et de Gennes ...

**Deux rives, un avenir**  
Gwénaél VERGER

## 2.2 Au cours de votre mandat, vous engagez-vous à sécuriser les sites dangereux et accidentogènes qui ont été identifiés par le baromètre vélo ?

*Le baromètre vélo est un outil de démocratie participative mis en place par la Fédération Française des Usagers et Usagères de la Bicyclette (FUB), qui donne la parole à tous les citoyens, des métropoles aux petites communes rurales, pour partager leur expérience et ressenti sur leur quotidien à vélo.*

*Dans l'agglomération de Saumur-Val-de-Loire, compte tenu du nombre élevé de cyclistes contributeurs en 2025, les communes suivantes ont été qualifiées : Saumur, Doué-en-Anjou, Montreuil-Bellay, Gennes-Val-de-Loire, Vaudelnay et Vivy. **Au total en 2025, 524 cyclistes de l'agglomération ont contribué à l'enquête de la FUB, ils n'étaient que 265 en 2021, lors de la précédente enquête.***

*Nombre de contributeurs, pour consultation :*

<https://www.barometre-velo.fr/dashboard.php#9.82/47.267/-0.1487>

*Carte des points prioritaires, pour consultation :*

<https://www.barometre-velo.fr/2025/carte/#12.9/47.25726/-0.07094>

OUI NON ne se prononce pas

**UNE NOUVELLE DYNAMIQUE AVEC VOUS !** X  
Pascal VINCENT

**Deux rives, un avenir**  
Gwénaél VERGER

## 3 . La vitalité territoriale

### 3.1 Augmenterez-vous significativement les stationnements cyclables à proximité immédiate des commerces de proximité, des écoles et des autres services publics (mairie, établissements sportifs, bibliothèques, centres sociaux, ...) ?

*Le stationnement cyclable est une partie importante de l'aménagement cyclable. La présence de stationnement sécurisé est l'un des facteurs les plus importants dans la décision d'utilisation de la bicyclette comme moyen de transport.*

OUI NON ne se prononce pas

**UNE NOUVELLE DYNAMIQUE AVEC VOUS !** X  
Pascal VINCENT

**Deux rives, un avenir**  
Gwénaél VERGER

## 4 . La mobilité active, solution de sobriété

*Le vélo est une solution de sobriété et d'efficacité dans un contexte budgétaire contraint. La France possède l'un des réseaux routiers les plus denses au monde : réutiliser une partie de la voirie existante pour le vélo, c'est possible ! De plus, d'anciennes voies ferrées ou des chemins, une fois aménagés, peuvent aussi relier les centres-villes et centre-bourgs entre eux. Permettre à chacun de choisir sa mobilité, est un enjeu de société.*

*Le coût moyen d'utilisation d'un vélo est de 140€ à 670€ à l'année contre 4500€ pour une voiture. Rappelons aussi que le coût moyen d'une piste cyclable pour une collectivité est 20 fois inférieur à celui d'une route. En France l'entretien des routes coûte plus de 13 milliards d'euros chaque année, alors que le coût social de la sédentarité pèse quant à elle plus de 140 milliards d'euros par an, pour la France.*

**4.1 L'ADEME<sup>1</sup> recommande aux collectivités d'investir 30 € par habitant et par an pour les mobilités actives. À l'échelle de la commune et de l'intercommunalité, quel vous semble être l'effort satisfaisant en faveur des modes actifs, pour réussir une politique de déplacement, tout en améliorant la santé des habitants et en préservant leur pouvoir d'achat ?**

**1** Sources ADEME « Développer le système vélo » :

<https://librairie.ademe.fr/mobilite-et-transports/4425-developper-le-systeme-velo-dans-les-territoires-9791029718083.html#>

	10 € / hab / an	20 € / hab / an	30 € / hab / an	40 € / hab / an
<b>UNE NOUVELLE DYNAMIQUE AVEC VOUS !</b> Pascal VINCENT		X		
<b>Deux rives, un avenir</b> Gwénaél VERGER				

## 5 . Accès aux services essentiels

*Dans de nombreux territoires, ne pas avoir de voiture signifie ne pas pouvoir se déplacer. 75 % des habitantes et habitants des communes rurales n'ont pas d'autre choix que la voiture individuelle, faute d'alternative.*

*Pourtant, le vélo est la solution la plus simple pour la majorité des trajets du quotidien : boulangerie, école, médecin, gare... Plus de la moitié des déplacements font moins de 5 km y compris en zone rurale (une distance idéale pour le vélo).*

5.1 Vous engagez-vous à soutenir la planification et la réalisation d'un maillage continu et structurant d'un réseau cyclable sécurisé dans votre commune et l'agglomération ?

OUI NON ne se prononce pas

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE AVEC VOUS ! X

Pascal VINCENT

Deux rives, un avenir

Gwénaël VERGER

5.2 Vous engagez-vous à accompagner la création d'un atelier d'auto-réparation de vélo dans votre commune ?

OUI NON ne se prononce pas

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE AVEC VOUS ! X

Pascal VINCENT

Deux rives, un avenir

Gwénaël VERGER

5.3 Vous engagez-vous à mettre en place au moins une borne de réparation et pompe en libre service ?

OUI NON ne se prononce pas

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE AVEC VOUS ! X

Pascal VINCENT

Deux rives, un avenir

Gwénaël VERGER

5.4 En qualité d' élu de l'agglomération, soutiendrez-vous la poursuite du développement du service de vélos de location de longue durée ?

OUI NON ne se prononce pas

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE AVEC VOUS ! X

Pascal VINCENT

Deux rives, un avenir

Gwénaël VERGER

## 6 . Accès aux services essentiels

*Imaginez une ville où les trajets courts se font à pieds et à vélo, où les rues appartiennent de nouveau aux habitantes et habitants. Ce sont 70 % des Françaises et Français qui estiment que le développement du vélo rend leur commune plus agréable à vivre. C'est aussi plus de sécurité : dans les villes ayant généralisé le 30 km/h, le nombre d'accidents graves a baissé de 20 à 40 % selon les territoires.*

### 6.1 Est-il important selon vous de rééquilibrer l'espace public pour plus de place pour les mobilités actives ?

OUI NON ne se prononce pas

**UNE NOUVELLE DYNAMIQUE AVEC VOUS !** X

Pascal VINCENT

**Deux rives, un avenir**

Gwénaël VERGER

### 6.2 Envisagez vous de mettre en place des rues aux écoles ?

*Les « rues aux écoles » consistent en la piétonisation des voies aux abords des écoles. Elles ont notamment vocation à sécuriser le chemin maison-école pour les enfants.*



OUI NON ne se prononce pas

**UNE NOUVELLE DYNAMIQUE AVEC VOUS !** X

Pascal VINCENT

**Deux rives, un avenir**

Gwénaël VERGER

## 7 . Dialogue citoyen et démocratie locale

*Avec plus de 334 000 réponses récoltées en 2025, dont 524 dans l'agglomération de Saumur-Val-de-Loire, le baromètre vélo permet à chaque municipalité d'écouter ses habitantes et habitants et de construire une politique à partir de leurs besoins.*

*De nombreuses communes, comme Saint-Aubin-de-Médoc, utilisent le vélo comme un vrai levier de dialogue avec les citoyennes et citoyens. À chaque nouveau projet, les élus se déplacent sur site, échangent avec les riverains, qui se sentent écoutés et mieux connectés à leurs représentants.*

### 7.1 Comment souhaitez-vous impliquer davantage les usagers dans la transition des mobilités ?

	Création d'un comité des mobilités actives, avec les associations d'utilisateurs	Animation d'une réunion publique, à minima annuelle, de suivi des projets d'aménagements cyclable et piétons	Rendre public le plan communal des mobilités actives	Lancement d'une campagne de communication en faveur des mobilités actives	Publication des jeux de données cyclables sur la plateforme data.gouv.fr (position des arceaux, position des M12, localisation des infrastructures cyclables, ...)
<b>UNE NOUVELLE DYNAMIQUE AVEC VOUS !</b> Pascal VINCENT	X	X	X	X	
<b>Deux rives, un avenir</b> Gwénaél VERGER					

## 8 . Et finalement ...

8.1 Et finalement, quel sera votre projet phare à mettre en avant pour le prochain mandat en faveur des mobilités actives ?

**UNE NOUVELLE DYNAMIQUE AVEC VOUS !** Liaison cyclable Gennes/Gare des Rosiers sur Loire et Les Rosiers sur Loire/Collège de Gennes  
Pascal VINCENT

**Deux rives, un avenir**  
Gwénaél VERGER

- LES RÉSULTATS À *MONTREUIL-BELLAY*

## 1 . Diagnostic sur la mobilité active

*La **mobilité active** désigne les modes de déplacement utilisant la **force motrice humaine**, comme la **marche à pied** et le **vélo**, avec ou sans assistance motorisée, contribuant à une mobilité plus saine et écologique.*

1.1 En quelques mots, comment percevez-vous la mobilité à pied et à vélo dans votre commune et son agglomération ?

**Avec vous, Naturellement** Nous devons poursuivre le développement engagé des mobilités actives sur le territoire.  
(Marc Bonnin)

## 1.2 Dans le mandat qui vient, vous engagez-vous à déployer localement le schéma directeur cyclable de la communauté d'agglomération Saumur-Val-de-Loire ?

*Le schéma directeur cyclable porté par la communauté d'agglomération Saumur-Val-de-Loire se décline en trois axes (aménager un territoire cyclable, développer les services de l'écosystème vélo, développer la communication autour du vélo). Il intègre de nombreuses actions pour rendre la pratique du vélo sécurisée et confortable pour les trajets du quotidien, tel qu'assurer la bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles, réaliser un plan de jalonnement pour faciliter les déplacements cyclables, créer un Réseau Express Vélo (REV) ...*

En consultation sur :

[https://www.saumurvaldeloire.fr/images/SDC\\_CASVL\\_Plan-actions\\_phase3\\_VF\\_comp.pdf](https://www.saumurvaldeloire.fr/images/SDC_CASVL_Plan-actions_phase3_VF_comp.pdf)

OUI NON ne se prononce pas

Avec vous, Naturellement   
(Marc Bonnin)

## 1.3 Dans le mandat qui vient, s'il existe, vous engagez-vous à déployer le schéma local des mobilités actives ou le plan vélo de votre commune ?

OUI NON ne se prononce pas

Avec vous, Naturellement   
(Marc Bonnin)

Si vous souhaitez aller plus loin, sur quels points ?

Avec vous, Naturellement  Accentuer l'information et la communication sur la pratique du vélo.  
(Marc Bonnin)

## 1.4 Pour évaluer et piloter votre politique cyclable, mettez-vous en place des compteurs de fréquentation ?

OUI NON ne se prononce pas

Avec vous, Naturellement   
(Marc Bonnin)

## 2 . Sécurité : attente numéro 1 des cyclistes

### 2.1 L'enjeu des coupures urbaines

*Un réseau sans coupure urbaine est un réseau **continu** et **sécurisé**, comprenant des axes soit aménagés, soit à très faible trafic motorisé.*

*Se déplacer à vélo ne devrait jamais être un acte de courage. Pourtant, plus de 3*

*cyclistes sur 4 déclarent avoir subi au moins une violence motorisée (frôlements, agressions verbales, comportements dangereux). Les femmes sont encore plus exposées. Apaiser la circulation, c'est protéger tout le monde . Dans les villes ayant généralisé le 30 km/h, les accidents graves baissent de 20 à 40 % selon les territoires. Créer des itinéraires sûrs et continus, c'est permettre à chacun - enfants, seniors, familles - de se déplacer sereinement dans sa commune.*

**Dans la mesure où les collégiens devraient pouvoir aller en sécurité au collège, vous engagez-vous à pallier aux coupures urbaines ?**

*Place au vélo propose une carte qui permet de voir la zone d'accessibilité des collèges, à moins de 20 minutes à vélo :*

<https://placeauveloensaumurois.fr/au-college-en-20-minutes-a-velo/>

**OUI NON ne se prononce pas**

**Avec vous, Naturellement**   
(Marc Bonnin)

Commentaires éventuels :

**Avec vous, Naturellement** Nous avons engagé des travaux qui se poursuivront dans les prochaines années.  
(Marc Bonnin)

**2.2 Au cours de votre mandat, vous engagez-vous à sécuriser les sites dangereux et accidentogènes qui ont été identifiés par le baromètre vélo ?**

*Le baromètre vélo est un outil de démocratie participative mis en place par la Fédération Française des Usagers et Usagères de la Bicyclette (FUB), qui donne la parole à tous les citoyens, des métropoles aux petites communes rurales, pour partager leur expérience et ressenti sur leur quotidien à vélo.*

*Dans l'agglomération de Saumur-Val-de-Loire, compte tenu du nombre élevé de cyclistes contributeurs en 2025, les communes suivantes ont été qualifiées : Saumur, Doué-en-Anjou, Montreuil-Bellay, Gennes-Val-de-Loire, Vaudelnay et Vivy. **Au total en 2025, 524 cyclistes de l'agglomération ont contribué à l'enquête de la FUB, ils n'étaient que 265 en 2021, lors de la précédente enquête.***

*Nombre de contributeurs, pour consultation :*

<https://www.barometre-velo.fr/dashboard.php#9.82/47.267/-0.1487>

*Carte des points prioritaires, pour consultation :*

<https://www.barometre-velo.fr/2025/carte/#12.9/47.25726/-0.07094>

**OUI NON ne se prononce pas**

**Avec vous, Naturellement**   
(Marc Bonnin)

### 3 . La vitalité territoriale

3.1 Augmenterez-vous significativement les stationnements cyclables à proximité immédiate des commerces de proximité, des écoles et des autres services publics (mairie, établissements sportifs, bibliothèques, centres sociaux, ...) ?

*Le stationnement cyclable est une partie importante de l'aménagement cyclable. La présence de stationnement sécurisé est l'un des facteurs les plus importants dans la décision d'utilisation de la bicyclette comme moyen de transport.*

OUI NON ne se prononce pas

Avec vous, Naturellement   
(Marc Bonnin)

### 4 . La mobilité active, solution de sobriété

*Le vélo est une solution de sobriété et d'efficacité dans un contexte budgétaire contraint. La France possède l'un des réseaux routiers les plus denses au monde : réutiliser une partie de la voirie existante pour le vélo, c'est possible ! De plus, d'anciennes voies ferrées ou des chemins, une fois aménagés, peuvent aussi relier les centres-villes et centre-bourgs entre eux. Permettre à chacun de choisir sa mobilité, est un enjeu de société.*

*Le coût moyen d'utilisation d'un vélo est de 140€ à 670€ à l'année contre 4500€ pour une voiture. Rappelons aussi que le coût moyen d'une piste cyclable pour une collectivité est 20 fois inférieur à celui d'une route. En France l'entretien des routes coûte plus de 13 milliards d'euros chaque année, alors que le coût social de la sédentarité pèse quant à elle plus de 140 milliards d'euros par an, pour la France.*

4.1 L'ADEME<sup>1</sup> recommande aux collectivités d'investir 30 € par habitant et par an pour les mobilités actives. À l'échelle de la commune et de l'intercommunalité, quel vous semble être l'effort satisfaisant en faveur des modes actifs, pour réussir une politique de déplacement, tout en améliorant la santé des habitants et en préservant leur pouvoir d'achat ?

<sup>1</sup> Sources ADEME « Développer le système vélo » :  
<https://librairie.ademe.fr/mobilite-et-transport/4425-developper-le-systeme-velo-dans-les-territoires-9791029718083.html#>

10 € / hab / an 20 € / hab / an 30 € / hab / an 40 € / hab / an

Avec vous, Naturellement   
(Marc Bonnin)

## 5 . Accès aux services essentiels

*Dans de nombreux territoires, ne pas avoir de voiture signifie ne pas pouvoir se déplacer. 75 % des habitantes et habitants des communes rurales n'ont pas d'autre choix que la voiture individuelle, faute d'alternative.*

*Pourtant, le vélo est la solution la plus simple pour la majorité des trajets du quotidien : boulangerie, école, médecin, gare... Plus de la moitié des déplacements font moins de 5 km y compris en zone rurale (une distance idéale pour le vélo).*

**5.1 Vous engagez-vous à soutenir la planification et la réalisation d'un maillage continu et structurant d'un réseau cyclable sécurisé dans votre commune et l'agglomération ?**

OUI NON ne se prononce pas

Avec vous, Naturellement   
(Marc Bonnin)

**5.2 Vous engagez-vous à accompagner la création d'un atelier d'auto-réparation de vélo dans votre commune ?**

OUI NON ne se prononce pas

Avec vous, Naturellement   
(Marc Bonnin)

**5.3 Vous engagez-vous à mettre en place au moins une borne de réparation et pompe en libre service ?**

OUI NON ne se prononce pas

Avec vous, Naturellement   
(Marc Bonnin)

**5.4 En qualité d' élu de l'agglomération, soutiendrez-vous la poursuite du développement du service de vélos de location de longue durée ?**

OUI NON ne se prononce pas

Avec vous, Naturellement   
(Marc Bonnin)

## 6 . Accès aux services essentiels

*Imaginez une ville où les trajets courts se font à pieds et à vélo, où les rues appartiennent de nouveau aux habitantes et habitants. Ce sont 70 % des Françaises et Français qui estiment que le développement du vélo rend leur commune plus agréable à vivre. C'est aussi plus de sécurité : dans les villes ayant généralisé le 30 km/h, le nombre d'accidents graves a baissé de 20 à 40 % selon les territoires.*

**6.1 Est-il important selon vous de rééquilibrer l'espace public pour plus de place pour les mobilités actives ?**

OUI NON ne se prononce pas

Avec vous, Naturellement   
(Marc Bonnin)

**6.2 Envisagez vous de mettre en place des rues aux écoles ?**

*Les « rues aux écoles » consistent en la piétonisation des voies aux abords des écoles. Elles ont notamment vocation à sécuriser le chemin maison-école pour les enfants.*



OUI NON ne se prononce pas

Avec vous, Naturellement   
(Marc Bonnin)

## **7 . Dialogue citoyen et démocratie locale**

*Avec plus de 334 000 réponses récoltées en 2025, dont 524 dans l'agglomération de Saumur-Val-de-Loire, le baromètre vélo permet à chaque municipalité d'écouter ses habitantes et habitants et de construire une politique à partir de leurs besoins.*

*De nombreuses communes, comme Saint-Aubin-de-Médoc, utilisent le vélo comme un vrai levier de dialogue avec les citoyennes et citoyens. À chaque nouveau projet, les élus se déplacent sur site, échangent avec les riverains, qui se sentent écoutés et mieux connectés à leurs représentants.*

**7.1 Comment souhaitez-vous impliquer davantage les usagers dans la transition des mobilités ?**

	Création d'un comité des mobilités actives, avec les associations d'usagers	Animation d'une réunion publique, à minima annuelle, de suivi des projets d'aménagements cyclable et piétons	Rendre public le plan communal des mobilités actives	Lancement d'une campagne de communication en faveur des mobilités actives	Publication des jeux de données cyclables sur la plateforme data.gouv.fr (position des arceaux, position des M12, localisation des infrastructures cyclables, ...)
Avec vous, Naturellement (Marc Bonnin)			X	X	X

## 8 . Et finalement ...

8.1 Et finalement, quel sera votre projet phare à mettre en avant pour le prochain mandat en faveur des mobilités actives ?

Avec vous, Naturellement (Marc Bonnin) Notre ambition dans ce domaine est de poursuivre le développement de notre schéma des mobilités actives et de promouvoir leurs pratiques.

### • LES RÉSULTATS À ALLONNES

## 1 . Diagnostic sur la mobilité active

*La **mobilité active** désigne les modes de déplacement utilisant la **force motrice humaine**, comme la **marche à pied** et le **vélo**, avec ou sans assistance motorisée, contribuant à une mobilité plus saine et écologique.*

1.1 En quelques mots, comment percevez-vous la mobilité à pied et à vélo dans votre commune et son agglomération ?

**ENSEMBLE POUR ALLONNES**  
Simon HOLLEY Compliquée :  
- à pieds du fait de trottoirs défoncés et du fait de voitures mal garées  
- à vélo du fait d'aménagements inadaptés.

**AVEC VOUS, AGISSONS POUR ALLONNES**  
Jérôme HARRAULT Sur la commune d'Allonnes nous avons réalisé un schéma directeur des mobilités actives en lien avec le schéma de l'agglomération.

1.2 Dans le mandat qui vient, vous engagez-vous à déployer localement le schéma directeur

cyclable de la communauté d'agglomération Saumur-Val-de-Loire ?

*Le schéma directeur cyclable porté par la communauté d'agglomération Saumur-Val-de-Loire se décline en trois axes (aménager un territoire cyclable, développer les services de l'écosystème vélo, développer la communication autour du vélo). Il intègre de nombreuses actions pour rendre la pratique du vélo sécurisée et confortable pour les trajets du quotidien, tel qu'assurer la bonne cyclabilité dans un rayon de 5 km autour des pôles, réaliser un plan de jalonnement pour faciliter les déplacements cyclables, créer un Réseau Express Vélo (REV) ...*

En consultation sur :

[https://www.saumurvaldeloire.fr/images/SDC\\_CASVL\\_Plan-actions\\_phase3\\_VF\\_comp.pdf](https://www.saumurvaldeloire.fr/images/SDC_CASVL_Plan-actions_phase3_VF_comp.pdf)

	OUI	NON	ne se prononce pas
<b>ENSEMBLE POUR ALLONNES</b>			
Simon HOLLEY	X		
<b>AVEC VOUS, AGISSONS POUR ALLONNES</b>			
Jérôme HARRAULT	X		

1.3 Dans le mandat qui vient, s'il existe, vous engagez-vous à déployer le schéma local des mobilités actives ou le plan vélo de votre commune ?

	OUI	NON	ne se prononce pas
<b>ENSEMBLE POUR ALLONNES</b>			
Simon HOLLEY	X		
<b>AVEC VOUS, AGISSONS POUR ALLONNES</b>			
Jérôme HARRAULT	X		

Si vous souhaitez aller plus loin, sur quels points ?

**ENSEMBLE POUR ALLONNES**  
Simon HOLLEY

**AVEC VOUS, AGISSONS POUR ALLONNES**  
Jérôme HARRAULT

1.4 Pour évaluer et piloter votre politique cyclable, mettez-vous en place des compteurs de fréquentation ?

	OUI	NON	ne se prononce pas
<b>ENSEMBLE POUR ALLONNES</b>			
Simon HOLLEY	X		
<b>AVEC VOUS, AGISSONS POUR ALLONNES</b>			
Jérôme HARRAULT	X		

## 2 . Sécurité : attente numéro 1 des cyclistes

### 2.1 L'enjeu des coupures urbaines

*Un réseau sans coupure urbaine est un réseau **continu** et **sécurisé**, comprenant des axes soit aménagés, soit à très faible trafic motorisé.*

*Se déplacer à vélo ne devrait jamais être un acte de courage. Pourtant, plus de 3 cyclistes sur 4 déclarent avoir subi au moins une violence motorisée (frôlements, agressions verbales, comportements dangereux). Les femmes sont encore plus exposées. Apaiser la circulation, c'est protéger tout le monde . Dans les villes ayant généralisé le 30 km/h, les accidents graves baissent de 20 à 40 % selon les territoires. Créer des itinéraires sûrs et continus, c'est permettre à chacun - enfants, seniors, familles - de se déplacer sereinement dans sa commune.*

**Dans la mesure où les collégiens devraient pouvoir aller en sécurité au collège, vous engagez-vous à pallier aux coupures urbaines ?**

*Place au vélo propose une carte qui permet de voir la zone d'accessibilité des collèges, à moins de 20 minutes à vélo :*

<https://placeauveloensaumurois.fr/au-college-en-20-minutes-a-velo/>

	OUI	NON	ne se prononce pas
<b>ENSEMBLE POUR ALLONNES</b> Simon HOLLEY		X	
<b>AVEC VOUS, AGISSONS POUR ALLONNES</b> Jérôme HARRAULT	X		

Commentaires éventuels :

<b>ENSEMBLE POUR ALLONNES</b> Simon HOLLEY	Collège éloigné d'Allonnes avec des axes vraiment complexes.
<b>AVEC VOUS, AGISSONS POUR ALLONNES</b> Jérôme HARRAULT	Allonnes n'est pas doté de collège mais la totalité de l'agglomération de la commune est en zone 30, lotissement et centre bourg en zone de rencontre.

**2.2 Au cours de votre mandat, vous engagez-vous à sécuriser les sites dangereux et accidentogènes qui ont été identifiés par le baromètre vélo ?**

*Le baromètre vélo est un outil de démocratie participative mis en place par la Fédération Française des Usagers et Usagères de la Bicyclette (FUB), qui donne la parole à tous les citoyens, des métropoles aux petites communes rurales, pour partager leur expérience et ressenti sur leur quotidien à vélo.*

*Dans l'agglomération de Saumur-Val-de-Loire, compte tenu du nombre élevé de cyclistes*

contributeurs en 2025, les communes suivantes ont été qualifiées : Saumur, Doué-en-Anjou, Montreuil-Bellay, Gennes-Val-de-Loire, Vaudelnay et Vivy. **Au total en 2025, 524 cyclistes de l'agglomération ont contribué à l'enquête de la FUB, ils n'étaient que 265 en 2021, lors de la précédente enquête.**

Nombre de contributeurs, pour consultation :

<https://www.barometre-velo.fr/dashboard.php#9.82/47.267/-0.1487>

Carte des points prioritaires, pour consultation :

<https://www.barometre-velo.fr/2025/carte/#12.9/47.25726/-0.07094>

	OUI	NON	ne se prononce pas
<b>ENSEMBLE POUR ALLONNES</b>			
Simon HOLLEY	X		
<b>AVEC VOUS, AGISSONS POUR ALLONNES</b>			
Jérôme HARRAULT		X	

### 3 . La vitalité territoriale

**3.1 Augmenterez-vous significativement les stationnements cyclables à proximité immédiate des commerces de proximité, des écoles et des autres services publics (mairie, établissements sportifs, bibliothèques, centres sociaux, ...) ?**

*Le stationnement cyclable est une partie importante de l'aménagement cyclable. La présence de stationnement sécurisé est l'un des facteurs les plus importants dans la décision d'utilisation de la bicyclette comme moyen de transport.*

	OUI	NON	ne se prononce pas
<b>ENSEMBLE POUR ALLONNES</b>			
Simon HOLLEY	X		
<b>AVEC VOUS, AGISSONS POUR ALLONNES</b>			
Jérôme HARRAULT	X		

### 4 . La mobilité active, solution de sobriété

*Le vélo est une solution de sobriété et d'efficacité dans un contexte budgétaire contraint. La France possède l'un des réseaux routiers les plus denses au monde : réutiliser une partie de la voirie existante pour le vélo, c'est possible ! De plus, d'anciennes voies ferrées ou des chemins, une fois aménagés, peuvent aussi relier les centres-villes et centre-bourgs entre eux. Permettre à chacun de choisir sa mobilité, est un enjeu de société.*

*Le coût moyen d'utilisation d'un vélo est de 140€ à 670€ à l'année contre 4500€ pour une voiture. Rappelons aussi que le coût moyen d'une piste cyclable pour une collectivité est 20 fois inférieur à celui d'une route. En France l'entretien des routes coûte plus de 13 milliards d'euros chaque année, alors que le coût social de la*

*sédentarité pèse quant à elle plus de 140 milliards d'euros par an, pour la France.*

**4.1 L'ADEME<sup>1</sup> recommande aux collectivités d'investir 30 € par habitant et par an pour les mobilités actives. À l'échelle de la commune et de l'intercommunalité, quel vous semble être l'effort satisfaisant en faveur des modes actifs, pour réussir une politique de déplacement, tout en améliorant la santé des habitants et en préservant leur pouvoir d'achat ?**

<sup>1</sup> Sources ADEME « Développer le système vélo » :

<https://librairie.ademe.fr/mobilite-et-transports/4425-developper-le-systeme-velo-dans-les-territoires-9791029718083.html#>

	10 € / hab / an	20 € / hab / an	30 € / hab / an	40 € / hab / an
<b>ENSEMBLE POUR ALLONNES</b> Simon HOLLEY				
<b>AVEC VOUS, AGISSONS POUR ALLONNES</b> Jérôme HARRAULT	X	X	X	

## 5 . Accès aux services essentiels

*Dans de nombreux territoires, ne pas avoir de voiture signifie ne pas pouvoir se déplacer. 75 % des habitantes et habitants des communes rurales n'ont pas d'autre choix que la voiture individuelle, faute d'alternative.*

*Pourtant, le vélo est la solution la plus simple pour la majorité des trajets du quotidien : boulangerie, école, médecin, gare... Plus de la moitié des déplacements font moins de 5 km y compris en zone rurale (une distance idéale pour le vélo).*

**5.1 Vous engagez-vous à soutenir la planification et la réalisation d'un maillage continu et structurant d'un réseau cyclable sécurisé dans votre commune et l'agglomération ?**

OUI NON ne se prononce pas

**ENSEMBLE POUR ALLONNES**  
Simon HOLLEY  
**AVEC VOUS, AGISSONS POUR ALLONNES** X  
Jérôme HARRAULT

**5.2 Vous engagez-vous à accompagner la création d'un atelier d'auto-réparation de vélo dans votre commune ?**

OUI NON ne se prononce pas

**ENSEMBLE POUR ALLONNES**  
Simon HOLLEY

OUI NON ne se prononce pas

AVEC VOUS, AGISSONS POUR ALLONNES

Jérôme HARRAULT

X

5.3 Vous engagez-vous à mettre en place au moins une borne de réparation et pompe en libre service ?

OUI NON ne se prononce pas

ENSEMBLE POUR ALLONNES

Simon HOLLEY

AVEC VOUS, AGISSONS POUR ALLONNES X

Jérôme HARRAULT

5.4 En qualité d' élu de l' agglomération, soutiendrez-vous la poursuite du développement du service de vélos de location de longue durée ?

OUI NON ne se prononce pas

ENSEMBLE POUR ALLONNES

Simon HOLLEY

AVEC VOUS, AGISSONS POUR ALLONNES X

Jérôme HARRAULT

## 6 . Accès aux services essentiels

*Imaginez une ville où les trajets courts se font à pieds et à vélo, où les rues appartiennent de nouveau aux habitantes et habitants. Ce sont 70 % des Françaises et Français qui estiment que le développement du vélo rend leur commune plus agréable à vivre. C'est aussi plus de sécurité : dans les villes ayant généralisé le 30 km/h, le nombre d'accidents graves a baissé de 20 à 40 % selon les territoires.*

6.1 Est-il important selon vous de rééquilibrer l'espace public pour plus de place pour les mobilités actives ?

OUI NON ne se prononce pas

ENSEMBLE POUR ALLONNES

Simon HOLLEY

AVEC VOUS, AGISSONS POUR ALLONNES X

Jérôme HARRAULT

6.2 Envisagez vous de mettre en place des rues aux écoles ?

*Les « rues aux écoles » consistent en la piétonisation des voies aux abords des écoles. Elles ont notamment vocation à sécuriser le chemin maison-école pour les enfants.*



OUI NON ne se prononce pas

**ENSEMBLE POUR ALLONNES**

Simon HOLLEY

**AVEC VOUS, AGISSONS POUR ALLONNES**

Jérôme HARRAULT

X

## 7 . Dialogue citoyen et démocratie locale

*Avec plus de 334 000 réponses récoltées en 2025, dont 524 dans l'agglomération de Saumur-Val-de-Loire, le baromètre vélo permet à chaque municipalité d'écouter ses habitantes et habitants et de construire une politique à partir de leurs besoins.*

*De nombreuses communes, comme Saint-Aubin-de-Médoc, utilisent le vélo comme un vrai levier de dialogue avec les citoyennes et citoyens. À chaque nouveau projet, les élus se déplacent sur site, échangent avec les riverains, qui se sentent écoutés et mieux connectés à leurs représentants.*

### 7.1 Comment souhaitez-vous impliquer davantage les usagers dans la transition des mobilités ?

Création d'un comité des mobilités actives, avec les associations d'usagers

Animation d'une réunion publique, à minima annuelle, de suivi des projets d'aménagements cyclable et piétons

Rendre public le plan communal des mobilités actives

Lancement d'une campagne de communication en faveur des mobilités actives

Publication des jeux de données cyclables sur la plateforme data.gouv.fr (position des arceaux, position des M12, localisation des infrastructures cyclables, ...)

**ENSEMBLE  
POUR  
ALLONNES**  
Simon  
HOLLEY

	Création d'un comité des mobilités actives, avec les associations d'usagers	Animation d'une réunion publique, à minima annuelle, de suivi des projets d'aménagements cyclable et piétons	Rendre public le plan communal des mobilités actives	Lancement d'une campagne de communication en faveur des mobilités actives	Publication des jeux de données cyclables sur la plateforme data.gouv.fr (position des arceaux, position des M12, localisation des infrastructures cyclables, ...)
<b>AVEC VOUS, AGISSONS POUR ALLONNES</b> Jérôme HARRAULT			X	X	X

## 8 . Et finalement ...

8.1 Et finalement, quel sera votre projet phare à mettre en avant pour le prochain mandat en faveur des mobilités actives ?

**ENSEMBLE POUR ALLONNES**

Simon HOLLEY

**AVEC VOUS, AGISSONS POUR ALLONNES** La sécurité pour nos populations suite a l'aménagement de notre centre bourg et des hameaux.  
Jérôme HARRAULT

## L'avis de Place au Vélo

9 listes parmi les 13 en lice à Saumur et dans les principales communes de son agglomération ont marqué de l'intérêt pour les questions de mobilité active. En témoigne les réponses qu'elles adressent au collectif d'associations, lesquelles sont majoritairement favorables pour :

- déployer localement le schéma directeur cyclable de la communauté d'agglomération Saumur-Val-de-Loire, ainsi que le schéma local des mobilités actives ou le plan vélo de leur commune quand il existe ;
- sécuriser les sites dangereux et accidentogènes ;
- soutenir la planification et la réalisation d'un maillage continu et structurant d'un réseau cyclable sécurisé ;
- augmenter significativement les stationnements cyclables à proximité immédiate des commerces de proximité, des écoles et services publics ;
- poursuivre le développement du service de vélos de location de longue durée ;
- et rééquilibrer l'espace public pour plus de place pour les mobilités actives.

En matière de dialogue citoyen et de démocratie locale, les candidats et candidates proposent majoritairement de rendre public le plan communal des mobilités actives et se prononcent en faveur

du lancement d'une campagne de communication pour les mobilités actives. En revanche, la création d'un comité des mobilités actives avec les associations d'usagers et l'animation de réunions publiques pour le suivi des projets d'aménagements cyclables et piétons ne rencontrent pas l'adhésion d'un nombre significatif de liste, ce que l'on ne peut que regretter.

**Pour le prochain mandat, chacune des listes fait valoir des projets prometteurs en faveur des mobilités actives :**

- Elles s'inscrivent parfois dans un contexte communal géographique contraint. Ainsi, la liste « Avec vous, agissons pour Allonnes » conduite par Jérôme HARRAULT (Allonnes) met l'accent sur la sécurité entre le bourg et les hameaux. La liste « Une nouvelle dynamique avec vous ! » conduite par Pascal VINCENT (Genne-Val-de-Loire) souligne la nécessité d'améliorer la liaison cyclable entre Genne et les Rosiers-sur-Loire.
- D'autres candidats et candidates s'intéressent à l'évolution des usages. Pour exemple, la liste « Avec vous naturellement » conduite par Marc BONNIN (Montreuil-Bellay) entend promouvoir la pratique du vélo. Alors que la liste « Écouter chacun pour construire demain » conduite par Vanessa BRAULT (Longué-Jumelles) propose une réflexion sur la sécurisation de l'usage croissant des trottinettes.

**Quant à la ville centre de Saumur, chacune des 4 listes met en avant des priorités en faveur des mobilités actives qui les singularisent :**

- La liste « Mieux Vivre à Saumur » conduite par Séverine LECUYER propose un audit des voies cyclables existantes ainsi qu'une consultation des associations d'usagers, aux fins d'en améliorer la qualité sur une large proportion, avant la fin du mandat.
- La liste « Agir - un nouveau chapitre » conduite par Jackie GOULET CLAISSE entend privilégier la réduction de la place de la voiture (réduction de largeur de voirie, limitation de vitesse) et notamment sur les bords du Thouet. Elle propose aussi l'installation de nouveaux mobiliers vélo, la création de pistes cyclables sécurisées et d'espaces publics apaisés.
- La liste « Saumur, citoyenne, sociale et écologique » conduite par Isabelle PUCELLE met l'accent sur l'amélioration de la connectivité entre les différentes communes de l'agglomération, ainsi que sur la démocratisation de l'accès au vélo. En outre, elle propose de promouvoir les mobilités actives autour d'évènements festifs.
- La liste « Saumur au cœur » conduite par Bertrand CHANDOUINEAU promeut la réalisation d'un projet phare pour le mandat : la création d'un centre d'accueil du vélo pour les saumurois, comme pour les touristes (avec point atelier-réparation, service bagagerie et annexe de l'office du tourisme). Par ailleurs, elle propose la mise en sécurité des scolaires par le déploiement de pistes cyclables isolées du trafic routier.

Les piétons et cyclistes ne peuvent que se féliciter de la prise en compte, par les listes candidates, des enjeux de mobilité active. Place au Vélo en Saumurois sera présent tout au long du mandat comme force de proposition, pour intervenir en soutien sur les projets et pour s'assurer du respect des engagements.

[Télécharger le communiqué de presse \(PDF\)](#)

Partager cet article :